



L'Office de Tourisme des Balcons du Dauphiné

a un message pour vous...

Office de Tourisme des Balcons du Dauphiné

Siège social

100, allée des Charmilles
38510 Arandon-Passins
04 74 80 23 30

OFFRE D'EMPLOI

Chef de projet cyclotourisme et coordinateur du tronçon ViaRhôna Léman-Lyon

L'Office de Tourisme est un Etablissement Public Industriel et Commercial (EPIC), rattaché à la communauté de communes des Balcons du Dauphiné. Il couvre un territoire de 47 communes comptant 79 000 habitants.

Situé en nord Isère et limitrophe de l'Ain, ce territoire, bordé par le Rhône et la ViaRhôna, est riche d'atouts touristiques importants : un riche patrimoine historique (cités médiévales, sites archéologiques, châteaux), une offre de loisirs variée (Grottes de la Balme, Vallée Bleue, parc Walibi Rhône-Alpes, musées, salles de spectacles et de nombreuses animations), une nature préservée (une vingtaine d'Espaces Naturels Sensibles, deux réserves naturelles, le Rhône), des circuits de randonnée...

Il est traversé par 70 km de ViaRhôna et 18 km de voie verte, en cours de finalisation.

L'équipe de l'Office de Tourisme est composée de 8 agents permanents et de 3 saisonniers.

Dans le cadre d'un remplacement, l'Office de Tourisme recrute un chef de projet cyclotourisme (20%), coordinateur du tronçon ViaRhôna Léman-Lyon (80%), au siège de la communauté de communes des Balcons du Dauphiné, à Arandon-Passins.

Missions au sein de l'Office de Tourisme

La communauté de communes des Balcons du Dauphiné délègue la mise en œuvre de sa politique touristique à l'Office de Tourisme.

Les orientations sont définies par la stratégie de développement touristique de l'intercommunalité.

Le chef de projet cyclotourisme pilote ou accompagne les actions structurantes pour l'essor du cyclotourisme sur le territoire, en lien avec les services de la communauté de communes et de l'équipe de l'Office de Tourisme : accompagnement à la réflexion des élus, aide à la décision, présentations des travaux et des actions cyclotouristiques auprès des acteurs du tourisme du territoire.

Il pourra être amené à piloter les différents travaux engagés ou à venir sur les infrastructures cyclables. Pour cela, il bénéficiera de l'appui des services supports de la communauté de communes (patrimoine, marchés publics, finances...).

Mission de coordination du tronçon ViaRhôna Léman-Lyon

Le cyclotourisme représentant l'un des principaux axes de la politique touristique du territoire, la collectivité s'est portée volontaire pour assurer le pilotage politique et technique du collectif Lyon-Léman de la ViaRhôna.

Ce dernier réunit 16 intercommunalités de Haute-Savoie, Savoie, Isère, Ain et Rhône qui ont engagé une démarche collaborative de mise en tourisme du tronçon entre le lac Léman et Lyon. Le comité de pilotage ainsi créé s'est fixé plusieurs objectifs :

- renforcer la qualité des infrastructures et des équipements pour une offre plus qualitative.
- densifier l'offre de services touristiques pour répondre aux besoins des clientèles et développer les connexions entre la véloroute et les territoires qu'elle traverse.
- accroître la renommée de ViaRhôna via des actions de promotion et de communication auprès du marché français et étranger, en lien avec Auvergne Rhône-Alpes Tourisme.
- observer et analyser la fréquentation de l'itinéraire pour en évaluer le développement, mesurer l'efficacité des actions engagées, connaître et mieux répondre aux besoins des clientèles.

Le coordinateur est chargé d'animer le collectif et de favoriser la mise en œuvre des actions transversales, décidées par le comité de pilotage.

Les intercommunalités impliquées restent maître d'ouvrage en matière d'infrastructures et des équipements de la ViaRhôna.

-Coordination générale, animation et suivi de la démarche de mise en tourisme de la ViaRhôna : préparation et formalisation des documents techniques, coordination des actions, conduite d'actions, gestion administrative et budgétaire, suivi de la contractualisation

-Animation de la gouvernance : préparation et suivi en collaboration avec l'élu référent du comité de pilotage, du comité technique et des groupes de travail thématiques ; mobilisation et accompagnement des membres ; préparation des éléments d'aide à la décision ; mise en œuvre et suivi des décisions.

-Conduite et suivi des actions transversales validées par le comité de pilotage et engagées par la structure porteuse (préparation dont les marchés publics, mise en œuvre, suivi des éventuels prestataires) comme le schéma de signalétique touristique et de services, le plan de promotion-communication en lien avec les services de la collectivité.

-Référent et interlocuteur des acteurs publics et privés impliqués (collectivités, Région, Offices de Tourisme, partenaires, prestataires, etc.) ; contribution aux travaux du comité d'itinéraire interrégional ViaRhôna, de la commission marketing ViaRhôna; du Club Vélo & Marche.

-Suivi des projets concourant à la mise en tourisme des itinérances douces du Rhône sur le territoire en collaboration avec les collectivités et les offices de tourisme.

- Gestion administrative et comptable des financements du poste et des projets, en lien avec le service finances de la communauté de communes.

Compétences requises

- Formation supérieure en développement local et aménagement du territoire.
- Expérience en collectivité territoriale avec connaissance du fonctionnement public, des politiques territoriales de développement et des aides publiques.

- Capacité à piloter des travaux en lien avec le service patrimoine de la collectivité.
- Bonne connaissance de l'écosystème du tourisme à vélo.
- Capacités de coordination, d'animation de partenariats et de réseaux d'acteurs.
- Compétences en gestion de projets.
- Esprit d'initiative (force de propositions) et de synthèse.
- Capacités d'organisation, autonomie, rigueur, capacité d'adaptation, disponibilité.
- Maîtrise des outils informatiques.

Savoir-être

-Qualités relationnelles : écoute, pédagogie, savoir rendre compte et travailler en équipe.

Informations pratiques :

CDI de projet.

Poste à 35h, à pourvoir fin mars - début avril, basé à Arandon-Passins, en nord-Isère.
Télétravail 2 jours par semaine.

Salaire : échelon 2.4 de la convention collective des Offices de Tourisme (environ 2600 € bruts).
13^e mois.

Prévoyance et participation à la mutuelle.

Tickets restaurant.

CNAS.

Candidatures (CV et lettre de motivation) à envoyer par mail à Emmanuelle Bebi-Hegoburu, cheffe du service développement touristique de la communauté de communes et directrice de l'Office de Tourisme des Balcons du Dauphiné :

emmanuelle.bebihegoburu@balconsdudauphine.fr

Date limite de candidature : 2 mars 2025

Entretiens prévus le lundi 12 mars

Pour tout renseignement technique sur le poste, vous pouvez contacter Tanguy Petit, chef de projets cyclotourisme : tanguy.petit@balconsdudauphine.fr ou par téléphone au 07 86 93 05 70.